

LOURDES 2023
115^{ème} Pèlerinage diocésain
24 juillet au 30 juillet 2023

(Programme prévisionnel, sous réserve d'ajustements liés au contexte sanitaire)

« Allez dire aux prêtres ... »
« ... que l'on bâtit ici une chapelle ... »
et que l'on y vienne en procession. » (Lourdes 2022-2023-2024)

Lundi 24 juillet

« Hôtel » : Voyage & messe à Notre Dame du marais de Montluel départ 6h00
« Aidés » & Hospitalité : départ vers 19h00 (heure de RDV précisé ultérieurement)

J 1 - Mardi 25 juillet 2023

« Hôtel » : Prière des Laudes – Mater dolorosa
Messe d'ouverture - Chapelle St Joseph
Photo du pèlerinage

« Aidés » & Hospitalité : Passage à la grotte
« Hôtel » : Présentation du thème d'année

J 2 - Mercredi 26 juillet 2023

Messe internationale - Basilique St Pie X

« Aidés » & Hospitalité : Geste de l'eau aux Piscines
« Hôtel » : Geste de l'eau ou Pas de Bernadette (optionnel)

J 3 - Jeudi 27 juillet 2023

Messe concélébrée à la Grotte
Procession eucharistique

J 4 - Vendredi 28 juillet 2023

« Aidés » & Hospitalité : Temps libre en ville, chemin de croix et conférence
« Hôtel » : Excursion
Procession Mariale

J 5 - Samedi 29 juillet 2023

Onction des malades & Messe – Basilique du Rosaire
Célébration Envoi - Chapelle St Joseph
Chapelet à la Grotte
Dépôt du Cierge du Pèlerinage aux Chapelles des Lumières

Dimanche 30 juillet 2023

Arrivée vers 7h30 – Messe – petit déjeuner

Service Diocésain des Pèlerinages & Voyages Pastoraux
Diocèse de Belley-Ars

31 rue Docteur Nodet - CS 60154
01004 Bourg en Bresse Cedex
06 33 09 14 24

pelerinage@belley-ars.fr

Immatriculation au registre
des opérateurs de voyages
et de séjours : IM001110001
17 mars 2023



Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint l'exemplaire du dossier d'inscription pour le pèlerinage 2023 à LOURDES pour une personne aidée (âge, maladie ou handicap) et accompagnateurs :

- Le bulletin individuel d'inscription
- Les informations du pèlerinage
- Les informations générales à conserver
- La fiche de liaison IDE
- Le dossier médical

L'inscription sera prise en compte à réception du bulletin d'inscription (1 par personne) accompagné de l'acompte de 100€ d'une part et du dossier médical d'autre part.

Le solde est à verser en une ou plusieurs fois, au plus tard le 6 juillet 2023.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement.

Vous en souhaitant bonne réception, recevez mes cordiales salutations.



Etienne POISSON
Directeur des Pèlerinages

DIOCESE BELLEY-ARS LOURDES

Du lundi 24 juillet au dimanche 30 juillet 2023

115^{ème} pèlerinage diocésain

L'hospitalité diocésaine permet aux personnes malades, handicapées ou âgées de vivre un temps fort de prières, de conversion personnelle mais aussi de fraternité partagée avec les hospitaliers. Pour le diocèse de Belley-Ars, cette année, nous espérons 70 hospitaliers pour accompagner les 30 pèlerins « Aidés » attendus.

Hébergement à Lourdes : A l'accueil Notre Dame, les pèlerins aidés et l'Hospitalité bénéficient d'une structure adaptée, du confort et de la sécurité. Il est situé dans le sanctuaire, à quelques mètres de la Grotte.

Le transport se fait en AUTOCAR aménagé P.M.R. (Personne à Mobilité Réduite) pour 32 voyageurs soit en fauteuil, fauteuil personnel ou couchette (selon besoin médical). Durant le voyage, une équipe d'hospitaliers, médecins et soignants est présente.

INFORMATIONS DU PELERINAGE

Le départ & l'arrivée pour les personnes aidées ont lieu à la maison diocésaine à Bourg en Bresse.

Les horaires exacts seront précisés avec le courrier de confirmation d'inscription

Départ le lundi 24 Juillet 2023 à partir de 18h (l'horaire sera précisé)

Retour à BOURG EN BRESSE le dimanche 30 juillet vers 7h30,

Inscription :

du 15 mars au 15 mai 2023

Bulletin d'Inscription :

ci-joint (1 fiche par personne)

A retourner au plus tôt avec le chèque d'acompte

Dossier Médical et fiche de liaison IDE:

(peut être retourné après le dossier d'inscription, au plus tard le 15 mai 2023)

- Compléter la 1^{ère} page du dossier médical
- Joindre une photo d'identité.
- Faire compléter le dossier médical à votre médecin traitant.
- Faire remplir la fiche IDE (si nécessaire) par l'infirmier référent ou la personne assurant les soins spécifiques.

L'ensemble des documents doit parvenir le 15 mai 2023 au plus tard à

Service Diocésain des Pèlerinages

CS 60154

31, rue Docteur Nodet

01004 BOURG EN BRESSE.

L'inscription sera confirmée après la commission médicale

Le solde est à verser en une ou plusieurs fois, au plus tard le 6 juillet 2023





LOURDES 2023

« Allez dire aux prêtres ... »
« ... que l'on bâtit ici une chapelle ... »

et que l'on y vienne en procession. »
(Lourdes 2022-2023-2024)

Prix

Ce prix inclut l'animation, le transport, l'hébergement et la restauration assurance + frais d'organisation du pèlerinage pour les 4 nuitées.

Pèlerin Aidé (âge, maladie, handicap) & accompagnant (Personne totalement autonome, ne justifiant pas de suivi médical particulier de la part de nos médecins)	540 €
Don€
Souhaite un reçu fiscal	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
TOTAL A PAYER€

Si vous désirez une facture, merci de la demander.

Les frais d'organisation s'élèvent à 80 € (inclus dans le prix). Ils comprennent l'inscription, l'accès au sanctuaire, le livret du pèlerinage, la location des salles. Ils restent dûs en cas de désistement

Transport – Hébergement - Restauration

Hébergement à l'Accueil Notre Dame établissement ayant un équipement de niveau EHPAD

Transport en Car Personne à mobilité réduite

Documents à adresser

1. Bulletin d'inscription complété

2. Chèque à l'ordre de : **PELERINAGE BELLEY - ARS**

Espèces, Virements, ANCV acceptés

Solde pour le 6 juillet 2023



115^{ème} Pèlerinage Diocésain Belley – Ars - 24 juillet – 30 juillet 2023

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION - à retourner avant le 15 mai 2023

Protection des données personnelles

La validation de votre inscription nécessite de compléter les informations suivantes

COCHER LES CASES CORRESPONDANT A VOS CHOIX.

- J'autorise l'Association Diocésaine Belley-Ars à enregistrer mes coordonnées (mail, postale et téléphoniques) et accepte de recevoir des informations, exclusivement de l'Association Diocésaine par mail, SMS ou courrier postal.

OUI NON

Droit à l'image

- J'accepte, ainsi que pour mes enfants, d'être pris en photos ou d'apparaître sur des vidéos et leur publication sur tous supports de communication du diocèse de Belley - Ars.

OUI NON

Données médicales confidentielles

Allergie, insuffisance respiratoire, cardiaque, etc. ...

.....

Personne à prévenir en cas d'urgence

(A compléter obligatoirement)

Nom d'usage

.....

Prénom

.....

Tél fixe :/...../...../...../.....

Tél mobile :/...../...../...../.....

Courriel

.....@.....

Un voyage organisé par

[Service Diocésain des Pèlerinages Belley – Ars](#)

[31 rue Dr Nodet](#)

[01000 BOURG EN BRESSE](#)

N° Atout France: IM001110001

Accord & Signature

Je soussigné

Nom (d'usage)

.....

Prénom

.....

Adresse.....

Code Postal

Ville.....

Téléphone/...../...../...../.....

Courriel

.....@.....

Date de naissance

.....

certifie avoir pris connaissance :

- du programme et document Organisation,
- du bulletin d'inscription répondant aux exigences de l'article R. 211-4 du Code du Tourisme,
- des Conditions Générales de Participation (CGP) consultables au bureau du SDP.

Je déclare avoir plus de 18 ans et être compétent à signer ce formulaire en mon nom propre. J'ai lu et compris toutes les explications de ces autorisations.

OUI NON

Je fais une copie de ce bulletin, qui fait office de contrat, que je conserve.

Le solde est à verser en une ou plusieurs fois, au plus tard le 6 juillet 2023.

Je demande mon inscription en versant 100€ d'acompte.

Fait à

Le

Signature (bon pour accord)

INFORMATIONS GENERALES A CONSERVER

1 Formulaire d'information pour la vente de voyages et de séjours

La combinaison de services de voyages proposée, dans cette proposition de pèlerinage, est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficiez de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme.

Le SDP est entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. Le SDP dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où le SDP devient insolvable. A cette fin, l'Association Diocésaine de Belley-Ars a souscrit une garantie financière auprès de ATRADIUS (159 Rue Anatole France – CS50118 – 92596 Levallois-Perret cedex). Cette garantie porte le N° 378214.

Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 voir <https://www.legifrance.gouv.fr/orf/id/JORFTEXT000031632248/>

2 Prix

CGP et conditions économiques

Ce voyage pastoral est soumis aux Conditions Générales de Participation, consultable à l'adresse suivante <https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/services/pelerinages> régissant les rapports entre le SDP et le Pèlerin. Le prix indiqué est calculé selon les conditions économiques connues en date d'édition du programme du pèlerinage.

Ce que le prix comprend :

- L'intégralité du transport aller et retour depuis la ville de regroupement définie.
- L'hébergement selon les modalités définies.
- La restauration selon le programme.
- Les entrées aux lieux de visites et musées et animations.

Ce que le prix ne comprend pas :

- Les dépenses (boisson, achats privés, ...) personnelles.
- L'offrande lors de rencontre d'un intervenant (80€ pour le groupe), ou lors des offices, à discrétion.

3 Assurance

Les Pèlerinages et voyages pastoraux relèvent du champ du code du tourisme. Ils sont organisés par l'AD BA et assurés auprès de la Mutuelle Saint Christophe (277 rue St Jacques – 75256 Paris

cedex 05) sous le N° de contrat 0020820017000287. Les risques couverts sont : Responsabilité Civile Professionnelle, Annulation, Rapatriement.

4 Conditions d'annulation

Annulation par le pèlerin :

Conformément à l'article 1221-28 du Code de la Consommation, le présent bulletin d'inscription n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut annuler le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquitter des frais selon le tableau ci-dessous. **Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée**

Barème d'annulation sur le prix total

- Avant 30 jours de la date de départ : 10%.
- Entre 30 et 21 jours avant la date de départ : 25%.
- Entre 20 et 8 jours avant la date de départ : 50%.
- Entre 7 et 2 jours avant la date de départ : 75%.
- Moins de 2 jours avant la date de départ : 90%.

Tout voyage interrompu ou abrégé – du fait du Pèlerin, pour quelque cause que ce se soit – ne donne lieu à aucun remboursement.

5 Non-Conformité & contact

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le pèlerin est tenu de la signaler au contact ci-dessous dans les meilleurs délais : SDP, 31 rue Dr Nodet, 01000 Bourg – 06 33 09 14 24 ou pelerinage@belley-ars.fr.

Le non-signalement d'une non-conformité sur place peut avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix si le signalement sans retard pouvait éviter ou diminuer le dommage.

Le pèlerin peut également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

Le SDP et les prestataires retenus par celui-ci sont responsables de la bonne exécution des services prévus au présent bulletin d'inscription et sont tenus d'apporter de l'aide au pèlerin en difficulté.

En cas de mise en jeu de leur responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L. 211-17-11/ du Code du Tourisme trouvent à s'appliquer ; à défaut et sauf préjudices corporels, dommages intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total du voyage ou du séjour. Le pèlerin peut saisir le SDP de toutes réclamations, à l'adresse suivante : 31 rue Dr Nodet, 01000 Bourg,

par lettre accusé-réception et/ou par mail à pelerinage@belley-ars.fr accompagnée de tous justificatifs.

A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : www.mtv.travel.

6 Règles de Protection de Données Personnelles

Les **FINALITES DE COLLECTE DES DONNEES PERSONNELLES** sont

- Enregistrement, correspondance, suivi et organisation (transports, hébergements, restauration) d'un pèlerinage ou voyages pastoraux relevant de la responsabilité du Service Diocésain des Pèlerinages Belley Ars (SDP).
- Information en vue de participer à un pèlerinage ou voyage pastoral relevant de la responsabilité du SDP.

Le **RESPONSABLE DE TRAITEMENT** est le Directeur Diocésain des Pèlerinages, en titre, au jour de l'inscription.

La **DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES** est validé annuellement.

Les **DESTINATAIRES DES DONNEES** sont :

- Le SDP, Les différents intervenants nécessaires à l'organisation (prestataires : transports, hébergements, restauration et autres participants), les administrations des pays concernées et l'Association Diocésaine de Belley-Ars.
- Aucune information n'est transmise à un tiers sans votre autorisation.

Conformément à la législation en vigueur (loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et au règlement européen du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.

Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à l'adresse suivante : **Olivier BAUER, 31, Rue du Dr Nodet, 01004 Bourg-en-Bresse Cedex** ou un mail à ecconome@belley-ars.fr.

Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique www.bloctel.gouv.fr

FICHE DE LIAISON IDE - A retourner pour le 15 mai 2023

À remplir par l'infirmier référent, ou à défaut, par la personne assurant les soins en spécifiant sa fonction à joindre impérativement au dossier médical

SOIGNANT :

NOM : ▪ **Orthèse** : non oui précisez :

PRENOM : ▪ **Attelles** : non oui précisez :

N° tel : Fonction (*ide, AS, autres précisez*) :

Mail :

PELERIN : NOM :

PRENOM :

Date de naissance :

Adresse :

N° tel :

Poids :

SOINS SPECIFIQUES :

- **Pansement** : localisation :

Protocole :

- **Escarre** : localisation :

Protocole de soins :

- **Prothèse** :

- articulaire : précisez :

- vasculaire : non oui précisez :

- auditive : non oui précisez :

- lunettes : non oui lentilles : non oui

- dentaire : non oui précisez :

- autre :

- **Aide à la locomotion** : *rayez les mentions inutiles*

Canne- béquille- déambulateur- fauteuil roulant

- **DMI** : *rayez les mentions inutiles*

- CIP Pic line

- Pace Maker

-Sonde gastrique

-Sonde urinaire évacuatrice :

Fréquence journalière :

-Sonde urinaire à demeure : ch. :

Date de la dernière pose :

Fréquence de changement : ... jours

(Fournir une sonde supplémentaire)

- **ALLERGIE** :

- **Intolérance** :

- **Régime alimentaire** :

- **Oxygénothérapie** : si oui précisez le débit, le nom et n° de tel du prestataire

VNI (entourer le système mis en œuvre)	Prestataire de service
extracteur d'O2 :	Nom :
bouteille O2 :	Adresse :
« compagnon »	
lunettes O2 ou masque <i>(fournir le matériel)</i>	N° Tel :

AUTONOMIE :

- Aide à la toilette :
- Aide à l'habillage :
- Aide au repas :
- Autonomie pour la prise de traitement (*piluliers préparés*) :
non oui
 - Préparer un pilulier témoin avec cachet encore dans emballage d'origine (pour identification des cachets),
 - S'assurer que tous les médicaments sont dans un même et unique sac (pour éviter la double médication).
- Incontinence :
- Aide pour élimination fécale : suppositoire, micro lavement, laxatif
A quelle fréquence ?:

- Type de protections diurnes :
- Type de protections nocturnes :

HABITUDE DE VIE :

- Sieste :
- Autre :
 - Menu Mixé
 - Menu Diabétique
 - Menu Sans Sel

INSTALLATION spécifique pour déficience motrice (coussin de positionnement ou décharge) :

- Produits de Dialyse
- Matériel d'Aspiration
- Lit Hauteur Variable
- Matelas Prévention Escarres (cliniplot, mémoire de forme)
- Lève Malade
- Verticalisateur
- Lit Baignoire
- Chaise de Douche
- Chaise Percée
- Matelas à Air
- Fauteuil Roulant

Nom du rédacteur :

Fonction :

Date :